

[Texte]

Mr. Langdon: If we were to look at this country, can you account for the lack of enforcement here? Secondly, what would you as an association recommend as for how to see to it that the regulations we do have in this country are enforced fully? Certainly my understanding is that part of the competitive disadvantage that exists between U.S. truckers operating in this country and Canadian truckers operating in this country is that the lack of enforcement of some of the regulations designed to maintain at least part of the market for Canadian trucking is a big part of the problem.

Mr. Bélanger: Enforcement is certainly a major part of the problem in Canada, for various reasons. Trucking is subject to numerous laws and regulations on health and safety, safety on the road, safety of the vehicle, hours of work, in addition to the traditional licensing regulations. Since deregulation, where carriers basically can do anything inasmuch as licences in most parts of the country are easy to obtain, many carriers have entered the market and are not equipped. . . or do not comply with all the laws and regulations dealing with safety and all these other areas and other matters.

Compliance is a major cost in the trucking industry, and it's a major cost that in too many cases applies to the so-called "visible" carriers. The not-so-visible carriers, because there's no enforcement. . . the little enforcement there is done to the major well-known carriers, because it's easy. You go in there, and they have a big computer; the officer comes in and says he wants all your papers on a certain matter; and it comes out of the computer and he goes to his office. If he goes to small carrier, he has to work at finding information.

It's been true traditionally, for as long as I've been connected with the trucking industry, that the so-called "visible", established carriers have been the object of enforcement, not the others; and it's even more true today. With such a heavy burden of regulation, such a costly system of regulation for the trucking industry, with the only ones complying being the so-called established, visible carriers, that becomes an unfair competition situation, benefiting all the other carriers. That's where enforcement is a major problem. If enforcement were done throughout the industry, not on the easy carriers, it would really be different.

[Traduction]

M. Langdon: En ce qui concerne le Canada, pouvez-vous expliquer le manque d'application des règlements? Deuxièmement, votre association a-t-elle des recommandations à faire sur la façon dont on pourrait procéder pour appliquer pleinement les règlements au pays? Je crois comprendre que le désavantage concurrentiel qui existe entre les camionneurs américains qui exercent leurs activités dans ce pays et les camionneurs canadiens qui font de même provient du fait qu'on n'applique pas certains des règlements destinés à préserver au moins une partie du marché aux camionneurs canadiens. C'est une partie importante du problème.

M. Bélanger: L'application des règlements constitue certainement une partie importante du problème qui sévit au Canada, pour diverses raisons. Le camionnage est assujéti à un grand nombre de lois et de règlements concernant la santé et la sécurité, la sécurité des routes et des véhicules, le nombre d'heures de travail, en plus des règlements habituels concernant les permis. Depuis la déréglementation, qui permet aux transporteurs de faire tout ce qu'ils veulent étant donné que les permis sont faciles à obtenir dans certaines parties du pays, plusieurs transporteurs sont arrivés sur le marché sans avoir l'équipement. . . ou sans respecter toutes les lois et tous les règlements relatifs à la sécurité et à toutes sortes d'autres questions.

Le respect des règlements entraîne des dépenses importantes pour l'industrie du camionnage et c'est une dépense importante qui s'applique dans trop de cas aux transporteurs dits «visibles». Pour ce qui est des transporteurs qui ne sont pas aussi visibles, étant donné qu'on n'applique pas. . . on n'applique guère les règlements mais lorsqu'on le fait, on les applique aux grands transporteurs bien connus, parce que c'est facile. Ces entreprises ont ordinairement un gros ordinateur et l'agent gouvernemental qui leur rend visite dit qu'il a besoin de tous les documents concernant une certaine question, en sort tous les renseignements de l'ordinateur et il peut les emporter à son bureau. Lorsqu'il s'agit d'un petit transporteur, l'agent doit travailler beaucoup pour obtenir des informations.

Depuis que je travaille dans le secteur du camionnage, j'ai toujours vu les transporteurs dits «visibles», c'est-à-dire les transporteurs établis, faire l'objet de l'application des règlements, alors que ce n'était pas le cas pour les autres; et c'est encore plus vrai aujourd'hui. Étant donné le lourd fardeau que représentent les règlements, c'est-à-dire toutes les dépenses qu'occasionne l'ensemble des règlements imposés au secteur du camionnage, le fait qu'on n'applique ces règlements qu'aux entreprises dites établies ou visibles, les place dans une situation concurrentielle injuste, et ce sont tous les autres transporteurs qui en profitent. C'est là où l'application présente un grave problème. Si on appliquait les règlements à toute l'industrie, et non pas seulement à certains transporteurs faciles, la situation serait très différente.